

PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire du mardi 11 novembre 2023 à 20h00

AES La Courte Echelle

Présidence : Mme Sophie Cattin

Membres du comité : Mme Florence Ecoffey, M. Rachid Baaouich, M. Sébastien Regamey

Procès-verbal : Mme Stéphanie Grand Sciotto

La séance est ouverte par la Présidente Sophie Cattin, dans la salle de l'AES à Vulruz en présence des membres du comité, de 2 animatrices (Brigitte Rouiller et Martine Frochaux), des représentants des conseils communaux de Sâles et Vulruz et de la directrice d'établissement.

Les personnes suivantes sont excusées : Katia Barone (animatrice) ainsi que les familles : Marlène Morard, Fanny/Romain Rouiller, Sophie Amey Droz/François Kupfer, Anaëlle Oberson et famille Romanens/Maillard.

La présidente suit l'ordre du jour figurant sur la convocation à l'assemblée générale, laquelle est annexée au présent procès-verbal.

1. Message de bienvenue de la Présidence et ouverture de l'Assemblée Générale

La présidente salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les participants.

Les membres du comité sont présentés, ainsi que les animatrices Brigitte et Martine qui sont déjà remerciées pour leur travail.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale approuve l'ordre du jour à l'unanimité des membres présents.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 8 novembre 2022

L'assemblée générale approuve le PV de la dernière assemblée générale à l'unanimité des membres présents.

Le PV de l'assemblée du jour sera mis à disposition sur le site internet de l'association et pourra être consulté.

Pour la prochaine AG, le lien vers le PV sera ajouté dans le courrier de convocation à l'assemblée.

4. Rapport d'activités

La présidente, Sophie, présente son rapport annuel, en relevant les points importants de l'année passée et les objectifs pour l'année à venir.

Les besoins en termes d'accueil extrascolaire sont bien réels, preuve en est l'augmentation continue de la fréquentation.

Nous avons actuellement 91 enfants inscrits, soit 61 familles, contre 75 enfants pour l'année précédente.

Sur certaines plages horaires, on arrive gentiment à saturation (p.ex. lundi midi 45 enfants).

L'autorisation délivrée par le SEJ tient compte des surfaces à disposition, respectivement 30 enfants pour le local AES et 45 pour le repas de midi (surface halle de gym prise en compte pour le calcul). Une nouvelle ouverture est désormais proposée le mercredi midi et après-midi.

Nous accueillons beaucoup d'enfants en 1H, ce qui a des incidences sur les besoins en personnel, ainsi que les horaires.

Lors de la reprise de septembre c'est toujours assez sport pour les animatrices, elles sont remerciées pour leur flexibilité (rythme pédiibus, activités, ajustement des inscriptions).

L'explosion de fréquentation a nécessité l'engagement de deux collaboratrices : Martine Frochaux (animatrice) et Christelle Descloux (auxiliaire). Les filles de Brigitte, Maëlle et Nina Rouiller, Elodie Meuwly, ainsi qu'une connaissance de Brigitte Rouiller sont encore venues en renfort en début d'année scolaire, un grand merci à elles !

Finalement, le contrôle surprise du SEJ est évoqué, de même que celui du service de la sécurité alimentaire le lendemain... une coïncidence !

Les quelques défis à venir sont relevés :

- La fermeture de la Forêt lointaine en juin 2024 implique le choix d'un nouveau prestataire pour les repas dès août 2024
- L'agrandissement de l'équipe d'animation nécessite une certaine réorganisation et répartition des tâches
- La dynamique de groupe des enfants (passage de 25 à 45) change la donne : il est de notre devoir de faire le nécessaire pour offrir un cadre sécurisant et bienveillant, espace de jeux adapté
- Le projet pilote d'ouverture aux vacances scolaires en phase de pérennisation

Des remerciements sont adressés :

- Collaboration avec le corps enseignant et la direction d'école tout au long de l'année
- Remerciements aux animatrices pour tout leur travail, leur flexibilité, leur disponibilité et leur courage parfois lorsqu'il faut braver la météo lors des trajets pédiibus
- Remerciements aux 2 communes pour leur collaboration étroite dans l'organisation des transports notamment et pour la mise à disposition des infrastructures de la halle de gym
- Et finalement des remerciements aux parents pour leur confiance

Les animatrices, par les voix de Brigitte et Martine, présentent également leur rapport :

Martine se présente, elle est entrée en fonction officiellement le 1^{er} octobre et s'est sentie très bien accueillie

- Plaisir d'accueillir les enfants, elles mettent un point d'honneur pour que les temps d'accueil se déroulent au mieux pour les enfants, en fonction des besoins
- Pause de midi, assez courte 1h environ, permet toutefois aux enfants de se défouler dans la halle de gym.
- L'après-midi : goûter, aide aux devoirs, activités créatrices, jeux, jeu libre, etc...

Brigitte, après 9 ans d'activité, renonce aux présentations, elle poursuit l'exposé :

- Remerciements au corps enseignant pour l'étroite collaboration
- Remerciements au comité pour le travail et le soutien, ainsi qu'aux parents pour la confiance accordée
- Et finalement, elle rappelle qu'un petit couac peut arriver, il ne faut pas hésiter à en parler aux animatrices.

5. Rapports financiers

M. Sébastien Regamey, caissier du comité, présente son rapport annuel.

a) Rapport des comptes pour l'exercice 2022/3 (du 1^{er} août au 31 juillet)

Total produits : CHF 216'140.70

- Augmentation de la fréquentation explique ce bon résultat
- Contribution communale = 40% des charges selon convention avec les communes
- Contribution cantonale (EE) 2 années : CHF 15'768.65

Total charges : CHF 199'800.42

- Charges principales : salaires et charges sociale suivent l'augmentation de la fréquentation
- Les autres charges en augmentation sont également liées à la hausse de fréquentation
- Frais informatiques : nécessité d'adapter notre logiciel
- Pas de pertes sur débiteurs en 2022/23

Gain de l'exercice : CHF 16'340.28

Evolution du capital : augmenté de CHF 20'455.34 à CHF 36'795.62 au 31.07.2023

En mai 2023, selon les projections le bénéfice était plus important que prévu. Il a été décidé d'une répartition entre les parents (rabais 50% sur la facture de juin), d'accorder une ristourne aux communes et une gratification aux animatrices.

Le bilan est également commenté et détaillé, avec l'explication du c/c avec la commune de Sâles (compensation salaires et subvention communale).

Mme Aline Buchs remercie pour le geste du rabais de 50% sur la facture du mois de juin.

b) Rapport des vérificateurs de comptes

Le rapport de vérification rédigé par les vérificateurs de comptes, Mme Isabelle Osinga et M. Sébastien Mercier est lu par le caissier, Sébastien. L'assemblée générale approuve la proposition des réviseurs et les comptes 2022/23 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

c) Approbation des comptes et décharge au Comité

Vu le rapport des réviseurs des comptes, il est proposé à l'assemblée générale de donner décharge au Comité pour l'exercice 2022/23 ce qui est accepté à l'unanimité.

d) Présentation du budget 2023/2024

La fréquentation étant en forte progression, tous les postes sont augmentés. La meilleure fréquentation permet de mieux couvrir les frais fixes. Le budget 2023-2024 est présenté par le caissier, il comprend 30% d'heures de garde en plus que celui de l'exercice précédent.

Total produits :	CHF 291'700 (basé sur la facturation de septembre 2023, fréquentation en hausse)
Total charges :	CHF 273'300
Résultat de l'exercice	CHF 18'400 (excédent de produits)

Au vu de la bonne situation financière, il a été décidé de diminuer les tarifs dès la rentrée 2023/24 (Fr. 0.50 de moins à l'heure) Pour mémoire, les tarifs avaient été augmentés à plusieurs reprises ces dernières années et il paraissait normal de les adapter, cette fois-ci à la baisse. D'autre part la hausse du prix des repas, de 8.50 à 9.50, est compensée par la légère baisse des tarifs. Ainsi les parents ne subissent pas d'augmentation pour cette nouvelle année.

e) Approbation du budget

L'assemblée générale approuve le budget à l'unanimité des membres présents.

6. Démission et élection au Comité

Il n'y a pas de démission, toute l'équipe rempile dans la bonne humeur et la satisfaction de rendre service aux familles de nos villages.

Sébastien rappelle toutefois que la porte est ouverte à de nouveaux membres !

7. Election des vérificateurs

Les vérificateurs pour l'exercice 2023-2024 sont : Sébastien Mercier et Thomas Osinga. Caroline Favre s'annonce spontanément, elle est nommée suppléante. Merci à eux trois !

8. Divers et parole aux membres

M. Erni, conseiller communal Vaulruz, remercie le comité et félicite les animatrices pour leur engagement auprès des enfants. Au nom des 2 communes, il remercie tous ceux qui œuvrent au sein de ce grand bateau.

Avant de clore, des remerciements sont adressés par Sébastien à la présidente Sophie pour son travail et le dépannage en début d'année scolaire.

La présidente remercie encore les personnes présentes et clôt l'assemblée à 20h45.

Stéphanie Grand Sciotto
Membre du comité

Sophie Cattin
Présidente